



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 18855

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les réflexions de la Fondation Abbé Pierre concernant le logement d'urgence. En effet, la Fondation Abbé Pierre souligne que, face à l'augmentation des durées de séjours dans ces structures, à leur engorgement et aux difficultés croissantes des associations qui les animent et qui les gèrent, un état des lieux national s'impose pour ajuster leurs moyens, leurs missions et leur articulation avec les dispositifs départementaux pour le logement des défavorisés. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis quant à cette proposition.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est pleinement convaincu de la proposition de la fondation Abbé Pierre qui consiste à faire un état des lieux national de l'hébergement d'urgence, pour articuler ces structures avec les dispositifs départementaux pour le logement des plus défavorisés. Il a prévu, dans le plan de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion (PRLPE), la réalisation d'un audit du dispositif national « urgence sociale ». Toutefois, il considère qu'il ne doit pas s'introduire de confusion sur le fait que le plan départemental d'accès au logement des plus défavorisés a prioritairement vocation à permettre aux plus démunis d'accéder ou de se maintenir dans un véritable logement, et non dans un simple hébergement. C'est aussi en agissant sur tous les maillons de la chaîne du logement que le Gouvernement pense qu'il est possible, en permettant une meilleure fluidité dans les parcours résidentiels, d'aboutir à cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18855

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4015

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8214